



Herbiers en Aquitaine et Poitou-Charentes

Bilan sommaire 2013

Rappel du contexte

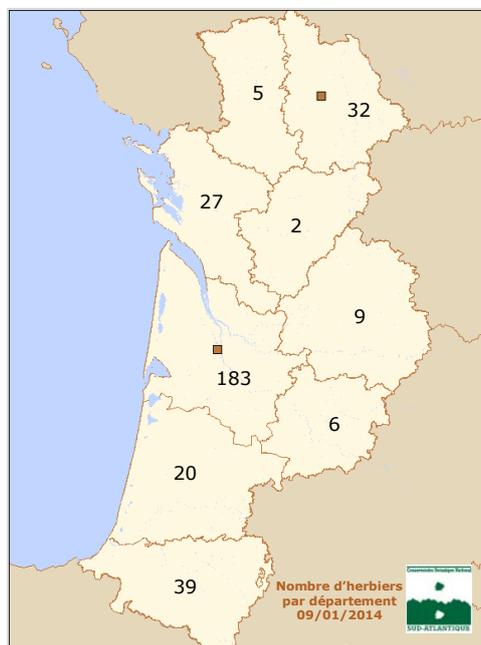
Partant du constat d'une insuffisance de connaissance sur les herbiers conservés sur le territoire sud-atlantique, le Conservatoire botanique national sud-atlantique a initié dès 2009, dans le cadre de son programme de connaissance de la flore sauvage, un programme d'inventaire et de valorisation des herbiers.

Les objectifs principaux sont d'identifier les personnes ou structures conservateurs d'herbiers sur les deux régions et de permettre de détecter des herbiers méconnus nécessitant des investigations plus approfondies ou des actions de conservation. Un questionnaire, élaboré grâce à l'appui de plusieurs spécialistes régionaux et nationaux, est consultable sur une plateforme en ligne : <http://www.cbnsa.fr/herbiers/>

Avec une relance élargie de l'enquête en 2013, le questionnaire a permis le recensement de près de 323 herbiers conservés dans une cinquantaine de structures et de particuliers à la fin de l'année 2013.

Résultats de l'enquête pour 2013

La carte ci-dessous synthétise le nombre d'herbiers actuellement recensés par département via le recensement du CBNSA et l'*Index herbariorum* du New York Botanical Garden, recensement international des herbiers : <http://sciweb.nybg.org/science2/IndexHerbariorum.asp>.



Nombre d'herbiers recensés par département
(Etat au 09/01/2013)

Actions réalisées en 2013

Le CBNSA a poursuivi en 2013 la mise en œuvre de la stratégie mise en place en 2011 pour la préservation et la valorisation des herbiers des régions Aquitaine et Poitou-Charentes.

Sur le volet « connaissance », une importance relance du recensement a été faite en 2013 dans le cadre de la préparation des tables rondes « Herbiers : trésors vivants » associant plusieurs partenaires institutionnels (dont le Jardin botanique de Bordeaux). Cette relance a permis une sensible amélioration du niveau de connaissance sur les herbiers en Aquitaine.

Le travail d'information du programme d'inventaire et de valorisation des herbiers s'est également poursuivi à travers le rapprochement de plusieurs institutions conservatrices d'herbiers.

Plusieurs visites dans des structures conservant des herbiers ont été faites permettant une amélioration des connaissances sur les herbiers conservés à travers des fiches descriptives synthétiques de ces herbiers. Ces fiches permettent de synthétiser toutes les informations sur l'herbier et font ainsi office de « carte d'identité » de l'herbier d'un point de vue scientifique et patrimonial, décrivant son contenu, son histoire et ses intérêts.

Initialement prévu pour 2013, le protocole de saisie d'herbiers n'a en revanche pas pu être amélioré et testé sur des parts d'herbiers.

Sur le volet « préservation », plusieurs conseils ont été apportés auprès de différentes structures. Aucun nouvel herbier menacé n'a fait l'objet de plans de sauvegarde.

Sur le volet « valorisation », suite à la participation du CBNSA au colloque « *Les herbiers publics et privés de Provence Alpes Cote d'Azur* » en 2012, les actes ont été publiés dans le bulletin de la Société Linnéenne de Lyon.

Dans la continuité de ce colloque et dans une volonté de collaboration avec le collectif « Herbiers landais » composé du Conseil Général des Landes, des Archives Départementales des Landes, du Jardin Botanique de Bordeaux et du Musée municipal de Dax, des tables rondes intitulées « Herbiers : trésors vivants » se sont déroulées les 3 et 4 octobre 2013. Mobilisant plus d'une cinquantaine de participants provenant de toute la France, cet événement d'envergure nationale a permis d'aborder un grand nombre de problématiques autour des herbiers, tant sur le plan patrimonial que sur le plan scientifique.

En parallèle, deux conférences ont été faites sur les herbiers par le CBNSA : une auprès de la Société Linnéenne de Bordeaux et une auprès de la Société Botanique du Périgord.

Concernant la visibilité de la structure vis-à-vis de l'extérieur en tant qu'institution conservant des herbiers, le Conservatoire botanique s'est inscrit à l'*Index Herbariorum* (sous le signe « CBNSA ») et l'inscription au Réseau des herbiers de France coordonné par le Muséum National d'Histoire Naturelle est en cours.

Conclusion et poursuites

En 2014, des échanges avec certaines institutions conservatrices de collections importantes permettront de préciser les informations sur les collections concernées. Des investigations pourront également être lancées sur des herbiers d'intérêt et méconnus.

Des actions partenariales avec les institutions conservatrices d'herbiers, en particulier les institutions conventionnées avec le CBNSA, vont être poursuivies. Certaines de ces actions partenariales sont déjà en cours comme la participation du CBNSA au collectif « Herbiers landais ».

La saisie et la numérisation des herbiers, conformes aux formats standards, devront faire l'objet d'un travail de mise en forme voire de tests en interne en 2014.

Dans une volonté d'uniformisation de l'information, un important travail de transfert des informations sur les herbiers d'Aquitaine et de Poitou-Charentes vers le dispositif national de Tela-botanica devrait être fait en cours de l'année 2014.

Le site dédié à l'enquête sera partiellement refondu pour faciliter l'accès aux informations issues du programme d'inventaire et de valorisation des herbiers d'Aquitaine et de Poitou-Charentes du CBNSA.

Le 14 janvier 2013

Marie JEAN
Documentaliste en charge du suivi des collections